



## EDITO

Voici venu l'année nouvelle et avec elle de nouveaux projets . . . Mais avant tout, il est encore temps pour nous, bien que le mois de janvier arrive à son terme, de vous présenter nos meilleurs vœux pour 1994. Ces nouveaux projets sont plus précisément axés sur de nouvelles publications. Après "l'Abbayes Royale Notre Dame des Chatelliers" qui a donné le coup d'envoi à la collection "les Clefs du Patrimoine", trois nouveaux ouvrages devraient voir le jour. Le premier de cette trilogie liée à l'histoire aura pour titre "Parthenay à la fin du Moyen-Age" et pour auteur Laurent Fleuret. Ouvrage retraçant la vie sociale, politique, économique de notre cité aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles. Les deux autres ouvrages seront tout aussi dignes d'intérêt. L'un sera consacré aux églises du district de Parthenay, l'autre aux fouilles archéologiques réalisées actuellement à la chapelle du Rosaire ainsi qu'à son histoire. Cette année nous devrions également nous intéresser à la prospection dans notre région afin de trouver de nouvelles traces d'occupation humaine, non pas simplement pour de nouvelles fouilles, mais également pour une meilleure compréhension et appréhension de l'occupation du sol en Gâtine (lire à ce sujet l'article de Loic Brohand). Il y aura bien entendu notre assemblée générale qui aura lieu début mars, occasion pour l'Association de faire le bilan de l'année écoulée et d'exposer les projets pour 1994. En attendant cette assemblée générale, si vous avez des idées d'articles, des envies liées bien sûr à l'histoire de la Gâtine, n'hésitez pas à nous contacter ! toutes les propositions seront les bienvenues... 1994 sera donc l'année des publications, alors accrochez bien vos lunettes, il y a de la lecture en perspective

Eric GUI LLOTEAU

## UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE NOTRE TERRITOIRE

Dans le cadre d'une meilleure connaissance de notre patrimoine et pour sa préservation, le Service Régional de l'Archéologie ( S.R.A. ) de Poitiers a proposé à l'Association Parthenay-Remparts de monter un projet de prospection archéologique sur l'arrondissement de Parthenay. En effet, l'évolution des connaissances et des recherches se porte plutôt sur des études micro- régionales et régionales qui permettent de comprendre des notions comme l'occupation du territoire, les transformations du paysage ou les enjeux politiques et économiques de l'organisation de l'espace. De plus, le projet de contournement Est de Parthenay et la future portion à quatre voies de la route de Poitiers nous oblige à faire une étude sur l'impact des travaux, sur les potentiels vestiges se trouvant sur le tracé. Pour les périodes très anciennes (Paléolithique et Mésolithique) l'homme a peu d'impact sur la nature sauf sur les lieux où il habite et où il exerce des activités intensives. A partir du Néolithique, si l'on veut comprendre comment s'organise un habitat, un lieu de production ou une nécropole, il faut avoir une vue d'ensemble pour appréhender sa relation avec l'environnement. A l'époque romaine, on étudiera le message politique transmis par l'organisation topographique des grands monuments d'une ville ou la mise en valeur des ressources agricoles d'une région. En Gâtine, bien qu'il y ait des traces humaines dans ces périodes (hache polie, hache de bronze, ou traces gallo-romaines à Gourgé) nos connaissances actuelles sont assez imprécises. Espérons qu'elles s'étofferont au fil des recherches. Dans les premiers siècles de l'époque médiévale, il apparaît que la Gâtine était peu occupée. L'origine étymologique le prouve: Gâtine est issue du latin *vastus* qui signifie déserté ou dévasté. L'émergence de Parthenay au X<sup>ème</sup> siècle et le mouvement général ou mutation féodale nous laisse présager une occupation du sol plus dense et mieux organisée (lire à ce propos l'article de M.P BAUDRY-PARTHENAY dans le livre "Le Château des Seigneurs de Parthenay"). On peut donc espérer découvrir

des mottes castrales ou d'autres traces d'occupation. Pour mener à bien ces projets de prospection nous devons utiliser tous les documents susceptibles de nous apporter des informations. Les cartes d'état major permettent de faire une recherche topographique et toponymique. Ce qui peut nous aider à connaître les origines, des créations des hameaux, lieux-dits ou fermes. De plus nous disposons de photos aériennes qui nous laissent deviner les "accidents" de terrain. En effet dans certaines conditions météorologiques (En été grâce à la sécheresse) on peut discerner les murs, les fosses et d'autres déformations dues à la présence des hommes. Malheureusement, la Gâtine étant majoritairement une région de bocage, peu de champs sont cultivés et labourés, ce qui limite nos recherches sur ce dernier support. Mais ces photos nous sont utiles pour connaître le parcellaire et l'organisation des voies de communication. Pour terminer, il faut ensuite aller vérifier sur le terrain les potentielles découvertes (avec l'accord préalable des propriétaires). Ces recherches n'ont pas pour but de préparer une campagne de fouilles archéologiques (sauf des travaux détruisant les sites). Elles ne visent qu'à une meilleure connaissance de notre environnement archéologique et historique, pour mieux le protéger et pour le faire partager.

Loïc BROHAND



## POURQUOI UNE "ANIMATRICE" DU PATRIMOINE

Depuis le 10 novembre le district de Parthenay est l'un des 60 pays d'art et d'histoire (auxquels s'ajoutent autant de villes) reconnus par la C.N.M.H.S. Ce label est non seulement la marque d'un patrimoine de qualité, mais aussi la reconnaissance des actions de mise en valeur qui ont été menées. Afin de poursuivre et développer une politique cohérente de présentation et d'animation du patrimoine, un animateur a été recruté. Cette présentation du patrimoine dépasse largement la seule visite des monuments anciens. L'animateur du district de Parthenay doit ainsi promouvoir les thèmes suivants, qui constituent autant de témoignages de l'histoire du pays: - L'architecture religieuse. - L'architecture civile: les demeures urbaines. - L'architecture militaire: le château, la citadelle. - Les faïences de Parthenay. - Le secteur sauvegardé. - Les personnages historiques. - Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. - L'artisanat du district (tissage, tanneur). -Le site de Parthenay, évolution urbaine. - Les espaces urbains: places et jardins. - Les jeux traditionnels. - Valorisation de la culture de l'oralité et des musiques traditionnelles. - Thèmes en relation avec les manifestations organisées par les structures culturelles et touristiques du district. - Thèmes en relation avec l'actualité du patrimoine. Cette action s'orientera plus particulièrement dans trois directions :

- Les visites conférences: L'animateur est chargé de former des guides conférenciers agréés et de multiplier les visites générales ou thématiques proposées sur le patrimoine du district, tel qu'il a été défini ci-dessus.
- Les activités pour les jeunes: Depuis plusieurs années à Parthenay, divers projets pédagogiques sont menés afin de sensibiliser les plus jeunes à leur patrimoine en général et aux méthodes de l'archéologie en particulier (classes patrimoine, ateliers). L'animateur du district rendra renforcer cette équipe déjà

présente, et l'aidera à développer ses projets pédagogiques sur les thèmes suivants: - Sensibilisation à l'architecture et au mobilier religieux. - La demeure urbaine. - L'artisanat d'art. - Le château fort.

• L'information du public; L'animateur doit faire connaître le patrimoine du district, aux habitants du pays comme aux touristes de passage. Cette information doit s'appuyer sur une documentation variée (dépliants, affiches, publications) et sur toute manifestation concourant à faire découvrir le patrimoine de façon didactique et attrayante (expo, spectacle,...). *En conclusion*: Pour mener à bien cette mission de promotion du pays d'art et d'histoire, l'animateur doit donc travailler en collaboration avec tous les services compétents déjà impliqués dans ces projets: patrimoine, culture, éducation, tourisme

Marie Pierre BAUDRY-PARTHENAY

## **BILAN 1993 DES TRAVAUX CONCERNANT LE PATRIMOINE A PARTHENAY.**

L'année 1993 a encore été très riche en ce qui concerne la remise en valeur du patrimoine parthenaisien. En effet, différentes opérations de restauration et d'aménagements ont été menées par les services municipaux ( Service Patrimoine ) et des entreprises privées spécialisées. Ainsi, la Bastille de Richemont a bénéficié de ces travaux ( fin de la restauration de l'ensemble et pose des corbeaux marquant le départ des mâchicoulis ) de janvier à juillet. La Maison de la Vierge Noire a connu aussi quelques aménagements ( mars à juin ), qui sont venus compléter ceux déjà réalisés pour la Maison du Tourisme. Une autre opération importante fut bien sûr la découverte, la fouille et la restauration de la tour dite du Calvaire (cf l'article d'Arnaud CLAIRAND à ce propos dans ce présent numéro ), située le long du front Est des fortifications de Parthenay. Le Sème mur maçonné de la Prée ( qui longe la Citadelle ) a été remis lui aussi en valeur, grâce à la compétence de l'équipe de M. Léo BARON ( service Patrimoine de la Mairie ). Des opérations "secondaires" se sont également déroulées comme la dépose des échafaudages intérieurs de la Chapelle des Cordeliers ( septembre 1993 ). le nettoyage et la protection du vieux clocher carré de l'église Saint-Laurent ( février 1993 ) ainsi que l'aménagement d'une cheminée et du dallage extérieur (en granite) de la Maison des Cultures de Pays (janvier à Août 1993).

## **PROGRAMME DES TRAVAUX POUR 1994.**

Toujours dans l'optique de la remise en valeur du patrimoine parthenaisien, une programmation a été établie pour l'année qui commence. Parmi ces opérations qui seront réalisées, on retiendra: • L'église Saint-Laurent, avec la restauration des maçonneries et couverture de son chevet et des baies de l'ensemble de l'édifice (programmation en 3 tranches: 1994 - 1995 - 1996). • La Bastille de Richemont, où en principe une passerelle d'accès en bois sera réalisée pour relier le parking de l'ancien foyer Lebon à la place du château. Ces travaux devraient être réalisés d'ici l'été. • La chapelle des Cordeliers, où les sols seront mis en place ainsi que les vitraux de la grande verrière du chœur et des baies secondaires de la nef. • L'ancien atelier Dargenton, devant abriter le dépôt de fouilles, où la charpente et la couverture en ardoise seront réparées. A coté de ces travaux qui vont être menés bon train, sont envisagées d'autres opérations qui pourraient éventuellement se dérouler dans le cours de l'année ou à partir de 1995. Nous citerons par exemple: • L'acquisition d'une partie de l'immeuble Brefeil, afin de dégager la porte de l'Horloge et de permettre au public d'accéder aux trois tours correspondant aux anciennes prisons. • La place du Vauvert: les différents services concernés devraient reprendre en main la suite de la restauration du groupe des 3 petites maisons situées à proximité du lavoir St Jacques. • Le lavoir St Paul où la charpente, la couverture et la maçonnerie devraient être remises en état. • Les restes de l'église St Jean : on prévoit ici de consolider et de cristalliser ses vestiges situés le long du front ouest des fortifications extérieures de la ville (au pied de la maison dite du Puit Saint Jean). • Le fortin ouest, objet des fouilles de l'Association Parthenay Remparts l'été dernier, qui devrait lui aussi connaître une cristallisation et une consolidation des maçonneries mises au jour durant le stage, afin que le temps ne puisse poursuivre son oeuvre

dévastatrice. • La chapelle du Rosaire, actuellement en cours de fouilles : la toiture devrait être mise "hors d'eau" afin que les fresques et enduits puissent être conservés au moins jusqu'au programme de restauration complet. L'ensemble de ces aménagements et travaux seront pour la plupart réalisés par le service patrimoine de la Mairie de Parthenay ainsi que des entreprises spécialisées dans la restauration du bâti ancien. Bien sûr, nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ces différentes opérations dans les prochains numéros du présent bulletin.

Laurent FLEURET

## LES NOUVEAUX COMMANDITAIRES DE LA PRÉE.

Depuis le début de l'année 1993, la procédure dite " des nouveaux commanditaires " a été mise en place par la Fondation de France. Elle a pour but de proposer à la ville de Parthenay et ses citoyens la possibilité de passer une commande auprès d'un artiste réputé. Après plusieurs réunions, différents projets ont été proposés par des associations locales ( représentant elles mêmes les citoyens parthenaisiens). Un groupe en particulier va se former au printemps 93 . . . " Les Commanditaires de la Prée ". Le but est ici d'imaginer un aménagement de ce vaste site qui encadre le château. Parmi les partenaires de ce projet, on compte: l'Association Parthenay Remparts, la Brème Parthenaisienne, les jardiniers municipaux sous la houlette de Robert Ingremaud, l'Association des riverains du Thouet, le Théâtre de la Relâche, l'Association des amis des jardins des Deux-Sèvres. Le travail de réflexion s'oriente, de plus, autour de François Hers et Gérard Millet (respectivement initiateur du projet et médiateur culturel, tous les deux auprès de la fondation de France), de Maria Cavaillès (responsable du service Patrimoine de la Mairie), de Marie-Andrée Guitton ( responsable du service culturel de la Mairie). Peu à peu, les idées ont pris forme, tout en gardant toujours à l'esprit le fait que certaines contraintes seront à prendre en compte :

- **archéologiques**, tout d'abord, car le site se trouve dans le coeur historique de Parthenay, qui fait partie intégrante du périmètre du futur secteur sauvegardé (projet établi par Messieurs Steff et Lemoine, architectes D.P.L.G à Nantes).
- **techniques**, la Prée est un espace vaste et comportant des risques d'inondabilité, par exemple.
- **esthétique**, parmi les participants, une volonté émane sur la préservation du caractère "naturel" et verdoyant de ce cadre. Malgré ces contraintes, de nombreuses idées ont été émises et l'aménagement de différents espaces a été envisagé. Pour concrétiser le processus de cette procédure, des contacts ont été entrepris avec des architectes paysager. Parmi ceux-ci, Jacques Wirtz, qu'une partie du groupe de réflexion est allé rencontrer chez lui à Anvers les 30 et 31 octobre 93. Ce grand "jardinier" (terme qu'il revendique) a participé depuis plusieurs dizaines d'années à d'importantes réalisations (pour l'empereur du Japon, le roi de Belgique, l'Université d'Anvers, les futurs jardins du Carrousel à Paris dans le programme "Grand Louvre", - . . .). Cette rencontre fut très fructueuse, l'équipe ayant pu parcourir les sites aménagés par l'artiste. Afin de concrétiser un peu plus le programme concernant la Prée, Jacques Wirtz s'est lui même rendu à Parthenay le 4 décembre. Ce fut l'occasion pour lui, malgré les intempéries, de parcourir une partie de la ville (en particulier la Prée) et de rencontrer messieurs Michel Hervé (maire) et Janny Rouger (adj. aux affaires culturelles), ainsi que la presse locale. D'ores et déjà, un début de calendrier a été mis en place: le 1er trimestre 94 devrait voir la réalisation des études préalables (cahier des charges technique, montage financier) et le début de l'année 95 pourrait peut-être marquer le véritable point de départ de la réalisation proprement dite. On peut déjà commencer à entrevoir ce que pourra devenir ce vaste espace, qui pour l'instant n'est pas vraiment mis en valeur. Lorsque le projet sera achevé, cet aménagement viendra clore en quelque sorte le gros effort de restauration, d'embellissement entrepris dans ce secteur ancien de la ville depuis près de 10 ans. Bien sur, l'Association Parthenay Remparts va poursuivre sa réflexion auprès de ses partenaires associatifs et institutionnels et vous fera régulièrement part de l'état d'avancement du projet.

Laurent FLEURET

## HISTORIQUE DE LA TOUR DITE DU CALVAIRE.

Les fabriques de Saint Laurent et de Sainte Croix de Parthenay possédaient un calvaire situé près de la porte du Bourg-Belais et qui se situait sur l'axe de la route Parthenay-Poitiers. La municipalité de Parthenay envisagea le transfert du calvaire dès 1856. On trouve en effet dans les registres de délibération pour la séance en date du 26 janvier 1856. la mention d'un vote concernant le déplacement et la reconstruction de l'ancien calvaire sur un terrain communal sis au niveau du boulevard de la Meilleraye: " Le maire propose d'abandonner aux fabriques pour ériger un calvaire, le terrain nécessaire sur l'emplacement vague qui se trouve derrière la maison Rainaud; ce calvaire sera construit et érigé aux frais de la commune, à la charge par les fabriques d'abandonner les droits qu'elles présentent avoir sur le terrain où se trouve actuellement le calvaire du bourbelay". Le transfert fut adopté avec neuf voix pour cinq contre, et un bulletin nul, à la condition que l'entretien du calvaire aussi bien que celui de la croix" reste "à la charge par les fabriques, sans pouvoir, pour cet objet, rien demander à la commune". Lors de la séance du 3 février 1856 la somme fixé par le devis, pour la démolition de l'ancien calvaire", le transport des matériaux qui parviendront de la démolition sur le lieu ou le nouveau calvaire" s'élève à 1428,42 F. Le vote concernant le montant des travaux fut adopté. Les travaux ne furent pas exécutés immédiatement. On retrouve une mention de l'ancien calvaire dans les registres de délibération du conseil municipal de Parthenay en date du 16 février 1860, où l'on parle du projet de "construction d'une nouvelle halle à l'emplacement de l'ancien calvaire". Une seconde mention de cet ancien calvaire est faite toujours dans l'affaire de construction de la nouvelle halle, dans les registre de délibération de la séance du 15 avril 1860. Après divers projets d'implantation des nouvelles halles, l'ancien calvaire fut finalement préservé. Il est en effet encore mentionné lors de la séance du 27 mai 1862 mais ne tardera pas à être enlevé: " Un membre propose au conseil de s'entendre avec les fabriques de Sainte Croix et de Saint Laurent pour faire démolir le calvaire du Bourg Belay situé devant les halles qu'il masque complètement et pour les transporter le long du boulevard sur un terrain vague derrière la maison de Mr Rainaud. Considérant que la halle est une propriété communale; et que, quelle que soit sa destination actuelle ou celle qu'on pourrait avoir un jour l'intention de lui donner, il importe d'en faciliter les accès, considérant qu'au point de vue religieux, il est opportun et même nécessaire que le calvaire placé actuellement entre la halle et deux auberges soit établi dans un lieu plus convenable." La commune de Parthenay et les fabriques de Saint Laurent et de Sainte Croix ayant trouvé un compromis, une lettre demandant l'autorisation d'échange de terrain fut envoyé au ministère de l'instruction publique et des cultes sur Paris. Le décret impérial concernant cet échange fut accordé et rédigé le 25 avril 1863. Dans cet acte sont données les dimensions du terrain sur lequel se trouvait l'ancien calvaire: " Un terrain contenant environ l are 82 centiares estimé à 455 F, sur lequel existe un calvaire appartenant aux deux fabriques." Le décret impérial arriva dans le courant du mois de mai à la sous-préfecture. Le sous-préfet adressa en effet une lettre au maire en date du 13 mai 1863. signalant l'envoi du décret. Le contenu de ce dernier fût exposé lors du conseil municipal de Parthenay qui se déroula le 15 mai 1863. Un vote fut effectué lors de cette séance afin de se mettre d'accord sur le coût qu'occasionneront les travaux de destruction et de construction. Il existe en effet un litige, puisque le montant fixé par le conseil municipal était de 1428 F. alors que celui enregistré par les fabriques de Sainte Croix et Saint Laurent était de 1630 F. Le vote statuera sur la somme de 1428 F donnée dans les registres de délibération dès 1856. Ce montant et la nature des travaux furent approuvés et acceptés par l'entrepreneur Rainaud par la mention suivante figurant sur un extrait du registre de délibération du 15 mai 1863: " Vu pour acceptation des travaux mentionnés ci- contre que je m'engage à exécuter moyennant la somme de quatorze cent vingt huit francs. Parthenay le 25 mai 1863. Rainaud." Le choix de cet entrepreneur fût motivé par deux raisons, en effet, il habitait à coté de l'emplacement du nouveau calvaire, et était chargé de la plupart des travaux de réparation pour l'église Saint-Laurent de Parthenay. Le 6 juin 1863 une lettre adressée au maire de Parthenay par Mr Allard lui signale qu'il faut envoyer plusieurs documents afin d'obtenir l'autorisation du préfet. Parmi ces documents à envoyer on trouve: - un acte d'échange du 28 mai 1863 - une copie du décret impérial du 25 mai 1863 - une lettre d'avis de Mr le sous-préfet - le plan du nouveau calvaire Par suite les travaux allèrent bon train : on trouve en effet dans les registres de délibération en date du 9 août 1863 une mention de l'enlèvement des remblais de l'ancien calvaire: " Le conseil autorise Monsieur le Maire à faire enlever les terres formant le massif de l'ancien calvaire ainsi

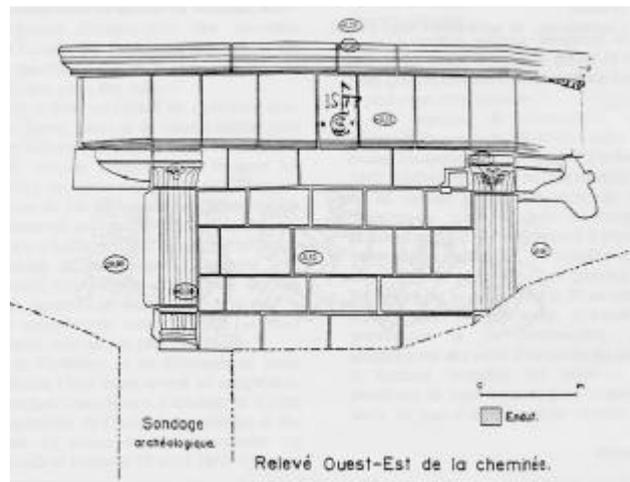
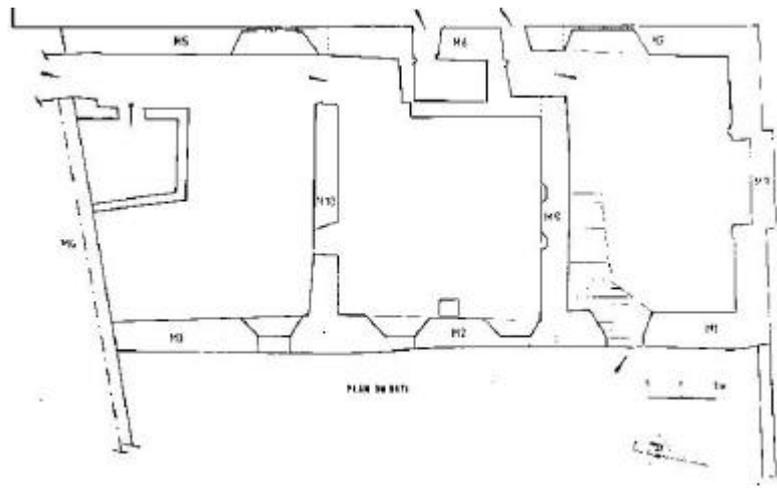
que les ormeaux, ainsi qu'il l'avisera, et cela dans le plus court délai possible." Les travaux de construction se déroulèrent vraisemblablement en 1864/1865 selon le plan qu'avait dressé l'entrepreneur Rainaud à Parthenay le 31 mai 1862. Malheureusement aucune mention de début ou de fin de travaux n'a pu être retrouvée, seules quelques mentions se trouvant dans la marge sur le plan stipulent qu'il fût "vu et approuvé à Niort le 5 novembre 1864 pour le préfet par le conseiller de préfecture" ou alors que le plan est bien parvenu au Maire de Parthenay, de la préfecture, le 20 novembre 1864. Nous n'avons pas étendu notre recherche aux années postérieures à la construction. On trouverait certainement des actes d'entretien du calvaire. Pour cela il faudrait consulter les archives conservées au presbytère de Saint Laurent dans lesquelles existe, entre autre, un plan d'alignement du calvaire daté de 1927.

Arnaud CLAIRAND

## **UN EXEMPLE DU BÂTI DANS LE QUARTIER St-JACQUES.**

Sur la proposition de Maria CAVAILLES (responsable du Service Patrimoine de la ville de Parthenay), une étude archéologique d'un bâtiment du quartier de la Vau-Saint-Jacques a été réalisée en mars 1992. Ce travail se rapporte à l'un des stages de la maîtrise des Sciences et Techniques d'Archéologie Préventive de l'Université de Tours. L'intérêt du bâtiment réside surtout dans la présence d'éléments architecturaux d'exception. Son étude permet en outre de préciser la connaissance du parcellaire de la fin de la période médiévale. Situé au coeur même de l'îlot compris entre les rues Férolle Moque-Souris, du Puy-Saint-Jean et de la Vau-Saint-Jacques, la demeure n'a pas été touchée par les plans d'alignement des façades. Ces travaux d'alignement ont donc épargné le bâtiment, qui a pourtant été remanié; il est aujourd'hui en ruine. L'expression "maison d'habitation", au sens strict de résidence, n'est pas utilisée car inadaptée au bâtiment, en tout cas à sa première fonction. Il se présente actuellement sous la forme d'un grand volume de 10 mètres de large et mètres de long (dimensions extérieures), divisé en trois grandes pièces et un cagibi. Le bâtiment est axé Nord-Sud, sa construction en terrasse étant adaptée au relief du terrain. La façade sud est aujourd'hui imbriquée dans le mur de la maison située 18, rue Férolle. Au terme de l'étude, trois états distincts de construction sont apparus. La première phase correspond aux seules quatre façades du bâtiment. Les murs sont construits en gros appareil granitique. Le sol est également construit en blocs de granit. La couverture a complètement disparu mais il subsiste un chevron qui permet de restituer le profil de la charpente apparente. La charpente portait sur deux très grosses poutres installées perpendiculairement à l'axe du bâti, au niveau des murs de refend construits bien après. La couverture était en tuile creuse. Deux portes en arc-brisé, dont une aujourd'hui murée, permettaient l'accès par le sud. L'éclairage de cette grande salle était assuré par six fenêtres : quatre de taille moyenne à l'est et deux grandes fenêtres à meneau à l'ouest. Deux coussièges sont aménagés à la base de chacune de ces deux fenêtres, ils sont ornés de motifs végétaux et animaux. La partie centrale de la façade ouest a été remaniée, détruisant peut-être une ouverture (fenêtre ou porte). Une cheminée, remarquable par ses dimensions et par sa qualité de construction, est aménagée sur le mur nord. Le style de ces différents éléments architecturaux permet de dater cette première phase vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Les second et troisième états correspondent à la construction des murs de refend, à une période moderne. On observe en outre un apport de terre très important à l'est du bâtiment, au point d'ensevelir les baies dès lors murée. Les baies présentes sur le mur de refend sud indiquent la transformation de la salle 3 en cours intérieure. Enfin, un escalier en béton (salle I) permet l'accès par la terrasse est du bâtiment. L'absence de sources historiques en archives n'a pas permis de mieux cerner l'histoire de ce bâtiment. Seules les observations de terrain ont apporté des informations mais trop peu pour expliquer la nature (laïque ou religieuse) et la fonction du bâtiment. Il apparaît enfin utile d'engager une opération de fouille archéologique de ce bâtiment afin de livrer des informations que l'étude du bâti n'a pas apportées.

T. Guiot, J'Y Weirauch



Echo du Patrimoine, 4<sup>ème</sup> trimestre 1993.